

**ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES LIEES AU
PROJET D'ÉTABLISSEMENT
2016-2017
1^{ER} DEGRÉ**



rue Claessens 10
1020 Bruxelles
Tél : 02.421.42. 40

Les élèves du premier degré doivent obligatoirement suivre des activités sportives liées au projet d'établissement mais peuvent également s'inscrire à d'autres activités culturelles (voir deuxième partie du document).

Pour les 1ères et 2èmes années : ACTIVITES SPORTIVES OBLIGATOIRES

• ORGANISATION GENERALE

Les élèves du premier degré suivent une activité sportive obligatoire le jeudi après-midi (pour les premières années) et le vendredi après-midi (pour les deuxièmes années)

Ils auront durant cette activité l'occasion de goûter à différentes activités sportives afin d'étendre leurs connaissances des sports mais également de faire un choix plus ferme au deuxième degré. Ils suivront 4 activités différentes pour les 1^{ère} (5 semaines/activité) et 5 activités différentes pour les 2^{ème} (4 semaines/activité) par groupe déterminé.

La participation aux activités est coordonnée par Monsieur Vandembemt avec l'aide des professeurs d'éducation physique.

Les élèves doivent en outre s'engager, dans un esprit de totale solidarité avec le groupe et de perfectionnement individuel, à pratiquer ces activités avec assiduité, sérieux et dynamisme.

• ACTIVITES des 1ères années :

| Activité | Lieu | Horaire |
|-----------------|-------------------------|---------------------------------|
| BADMINTON | Salle Pôle Nord | Jeudi 14h20 – 15h50 (sur place) |
| CAPOEIRA | Gymnase 2 (AMY) | Jeudi 14h20 – 15h45 |
| SPORT BALLON | Gymnase 1 (AMY) | Jeudi 14h30 – 16h00 |
| TENNIS DE TABLE | Salle polyvalente (AMY) | Jeudi 14h30 – 16h00 |

• ACTIVITES des 2^{ème} années :

| | | |
|------------------|-------------------------|------------------------------------|
| CAPOEIRA | Gymnase 2 (AMY) | Vendredi 14h30 – 16h00 |
| CARDIO - JOGGING | Extérieur | Vendredi 14h30 - 16h00 |
| DANSE | Salle Pôle Nord | Vendredi 14h20 - 15h50 (sur place) |
| SPORT BALLON | Extérieur | Vendredi 14h30 - 16h00 |
| TENNIS DE TABLE | Salle polyvalente (AMY) | Vendredi 14h30 - 16h00 |

Chaque séance dure ± 1 h 30 et se déroule en principe toujours au même endroit.

• COTISATIONS

Le cout de l'activité est de **80 euros**. Cette somme doit être versée sur le compte de l'**ASBL F.A.M.Y:**

BE 20 00170716 6856 ou 001-7071668-56

Communication : 2016-2017 *MULTI + nom de l'enfant + classe.*

Les cotisations étant calculées sur les conditions forfaitaires, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Si des parents rencontrent des difficultés de paiement, ils peuvent adresser une demande écrite à Monsieur Vandembemt afin d'envisager les possibilités d'étalement des frais.

• ASSURANCE

Les élèves sont couverts par l'assurance de l'école pendant les trajets et pendant le déroulement des activités.

• VOLS

L'école n'est pas responsable des vols dans les vestiaires et locaux attenants aux installations sportives. Il est recommandé aux élèves de ne pas y emmener d'argent ou d'objets de valeur et de garder près d'eux, dans la mesure du possible, papiers d'identité et carte de banque éventuelle.

• TRANSPORTS

Lorsque l'activité se déroule en dehors de l'école, les déplacements vers les centres de sport sont organisés par l'école en car ou à pieds selon le lieu. Les élèves seront licenciés, sauf avis contraire, sur place après la 2^{ème} séance.

• DISPENSE

Un élève peut être dispensé des activités A.L.P.E. s'il participe à une **même** activité sportive de minimum 4h/semaine en dehors de l'école ou 3h/semaine de solfège ou 3h/semaine consacré à l'apprentissage d'un instrument sous contrôle d'une académie. Pour une demande de dispense, l'élève doit fournir à M. Vandembemt une attestation du club ou académie précisant le nombre d'heures pratiquées. Cette demande doit être remise pour le dernier lundi de septembre. **Passé ce délai, aucune dispense ne sera plus autorisée**

Si cette attestation ne répond pas aux critères, l'élève sera inscrit dans une activité disponible.

ATTENTION : Inscription dans une salle de sport n'est pas valable pour une dispense !

• ABSENCES

L'activité étant obligatoire, l'assiduité des élèves sera contrôlée systématiquement.

En outre, les parents

- contrôleront régulièrement la présence effective de leur enfant à l'activité grâce au journal de classe ;
- justifieront par écrit toute absence éventuelle dont le motif sera apprécié par le professeur d'éducation physique : **une absence non valablement motivée entraînera un rapport de discipline pour absence injustifiée**. Toute absence doit faire l'objet d'un motif (sur les motifs 11 à 16 à la fin de journal de classe). Ces motifs ne doivent pas être découpés.

Aucune récupération de séance manquée n'est autorisée.

Les certificats médicaux et motifs doivent être présentés au secrétariat le jour qui suit l'absence.

En cas de certificat médical de 15 jours à 2 mois, une activité de remplacement sera imposée.

- **EQUIPEMENT**

Dans tous les cas, les élèves doivent être en tenue de sport réglementaire, selon les indications données.

- **COMPETITIONS SPORTIVES**

Sur base d'une sélection effectuée par les professeurs d'éducation physique et les moniteurs de sport, les élèves retenus participeront à diverses épreuves sportives comme le cross de la Ville de Bruxelles, les compétitions sportives de la Ville de Bruxelles, le triathlon de la COCOF ou encore le Rhéto Trophy.

ACTIVITES CULTURELLES FACULTATIVES 1^{er} et 2^{ème} (en plus de l'activité sportive obligatoire)

ORGANISATION

| | | | | |
|--|-----------------|--------------------------|------------------------------|-----|
| ANGLAIS (code : ANGL) | Local 0.16/0.17 | Jeudi 12h30-13h30 | 15 max | 75€ |
| CONVERSATION NEERLANDAISE (code NDL) | Local 0.16/0.17 | Mardi 12h30-13h30 | 15 max - (2 ^{ème}) | 75€ |
| ESPAGNOL (code : ESP) | Local 0.16/0.17 | Jeudi 16h-17h | 15 max - (2 ^{ème}) | 75€ |
| Jeux de société (code : JSO) | Local 0.16/0.17 | Mardi 16h00-17h00 | 15 max | 80€ |
| ROBOTIQUE (code : ROB) | Réfectoire | Mercredi 13h30-14h30 | 10 max | 50€ |
| STUDIO BANDE DESSINÉE (code : BD) | Local 0.14/0.15 | Vendredi 12h30- 13h30 | 12 max | 80€ |

- **Description**

Atelier de langue :

Découverte ou pratique d'une langue étrangère (anglais ou espagnol) par le jeu, la conversation, la musique,...

Studio Bande dessinée

Comment réalise-t-on une bande dessinée ? Comment imagine-t-on les personnages et leur histoire ? Comment, par leur attitudes et leurs expressions, donne-t-on vie aux personnages ? Tout cela, l'élève le découvrira à l'atelier bande dessinée et pourra même réaliser un récit BD bien à lui.

Conversation néerlandais :

Pratique du néerlandais oral : table de conversation sur des thèmes variés

Atelier « Robots-Sciences » (le mercredi durant l'heure du midi)

La Scientothèque propose des ateliers où les jeunes pourront expérimenter le monde de l'automatisation et de la robotique, laquelle fait partie de plus en plus de notre quotidien.

Ils construiront des **robots**, apprendront à les déplacer, les diriger et à effectuer des tâches de plus en plus complexes.

Par le biais de la robotique nous explorerons des concepts scientifiques tels que: la **mécanique, l'électricité, l'optique, le son,...**
Ces ateliers se composent également d'une partie technologique, où nous développerons des compétences telle que la **construction, la logique et l'informatique.**

- **COTISATIONS**

Le cout de l'activité est à verser sur le compte de l'**ASBL F.A.M.Y:**

BE 20 00170716 6856 ou 001-7071668-56

Communication : *2016-2017 + activité choisie + nom de l'enfant + classe.*

Les cotisations étant calculées sur les conditions forfaitaires, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Si des parents rencontrent des difficultés de paiement, ils peuvent adresser une demande écrite à Monsieur Vandembemt afin d'envisager les possibilités d'étalement des frais.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION pour les ACTIVITES culturelles liées au projet d'établissement

FACULTATIVES

A remettre dans le casier (entrée) de M. VANDENBEMPT entre le lundi 12 et le vendredi 16 septembre 2016.

Nom

Prénom

Classe

Activité choisie (si tu souhaites une activité en plus de l'activité sportive obligatoire) :

CHOIX A : Activité

 Jour :

 Code

CHOIX B : Activité

 Jour :

 Code

Signature des parents,